

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 21 AVRIL 2026

DELIBERATION 2026_040

Objet : Élection des membres du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région des Flandres (SMICTOM)

L'an deux mille vingt-six le vingt et un avril à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis Rue de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le quatorze avril deux mille-vingt-six.

Présents (77) :

JULIE ADJOVI - JACQUES GREMBER - SYLVIE TRACHEZ - YANNICK CORDONNIER - NANCY MILITAO - GAUTHIER VANCAYZEELE - FRÉDÉRIC VERTUN - ARMELLE FLAMENT - YANNICK DESCAMPS - AUDREY RINGOT - ARNAUD DEVILLEZ - SERGE LACONTE - RÉGIS DONDEYNE - RÉGIS DUQUENOY - LUC VAN INGHELANDT - DANIELLE MAMETZ - BERNADETTE POPELIER - ROMUALD GUILLAIN - JEAN-LUC SCHRICKE - DOMINIQUE JOLY - SANDRINE KEIGNAERT - PASCAL DEQUIDT - PHILIPPE MASQUELIER - SERGE SOODTS - CAROLINE LANDTSHEERE - VALENTIN BELLEVAL - GAËL DUHAMEL - CÉLINE SAUZEAU - PHILIPPE GRIMBER - ELISE DORMION-ROUSSEZ - BERNARD DENTENER - JACQUES WYCKAERT - BRIGITTE SCHOONHEERE - GUILLAUME GAMELIN - SOPHIE ANDRE - HAKIM CHAFCHAF - MARIE BOUQUET - VINCENT LEFEBVRE - SOPHIE CAUDRON - PIERRE-LAURENT VANDECAVEYE - SAMUEL BEVER - DOMINIQUE WALBROU - JEAN-FRANÇOIS DAUTRICOURT - PATRICK DEROULLERS - ELIZABETH BOULET - NATHALIE DEBOUDT - SAMUEL DASSONNEVILLE - MARIE SANDRA - DELPHINE DARTHOIT - BRUNO DARRY - PAMELA VIDOCGUE - JÉRÔME RENIER - THIERRY DEHONDT-BEDAGUE - CLÉMENT VERLET (Suppléant) - JEAN-LUC DEBERT - STÉPHANE DIEUSAERT - CHRISTOPHE DEBREU - FRÉDÉRIC JUDE - LUC EVERAERE - CLAUDE BODELE - BERTRAND CREPIN - STÉPHANIE FENET - BÉRENGÈRE DELATTRE - CAROLE DELAIRE - JEAN-LUC DEHUYSSER - EDITH STAELLEN - RÉGIS GODEL - VINCENT DUCOURANT - NICOLAS DECORTE (Suppléant) - JEAN-FRANÇOIS DEMON - BENOIT BART - LOUIS LEVEUGLE - DELPHINE RANCHY - ERIC SMAL - ANNE VANPEENE - CORALIE DEVROEDE - CHRISTIAN BELYNCK

Procurations (11) :

Laure DOBIGNY à Jacques GREMBER - Alain TALLEU à Arnaud DEVILLEZ - Eva SPRIET à Elise DORMION-ROUSSEZ - Florence BRISBART à Sophie ANDRE - Didier TIBERGHIEU à Pierre-Laurent VANDECAVEYE - Béatrice FERLIN à Philippe GRIMBER - Jérôme DARQUES à Nathalie DEBOUDT - Franck MEURILLON à Marie SANDRA - César STORET à Dominique WALBROU - Amandine TRANCHANT à Vincent DUCOURANT - Laurence BARROIS à Serge LACONTE

Effectif du Conseil de Communauté : 88

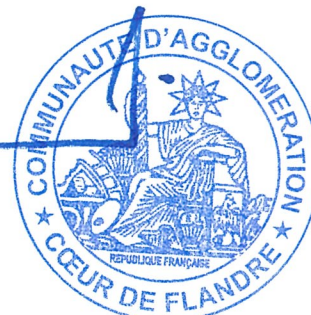
Nombre de votants : 88

Secrétaire de séance : Romuald GUILLAIN

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Valentin BELLEVAL



SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 21 AVRIL 2026

DELIBERATION 2026_040

Objet : Élection des membres du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région des Flandres (SMICTOM)

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 mai 2013 portant création de la Communauté de Communes issue de la fusion des Communautés de Communes du Pays de Cassel, du Pays des Géants, de l'Houtland, de la Voie Romaine, Rurales des Monts de Flandre, Monts de Flandre – Plaine de la Lys (sans Sailleul-sur-la-Lys) et du SIVU de Bailleul, avec rattachement des communes « isolées » de Blaringhem, Hazebrouck et Wallon-Cappel à partir du 13 décembre 2013 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2020 portant extension du périmètre du SMICTOM des Flandres suite à l'adhésion de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure pour le compte des communes de Blaringhem, Boëseghem, Morbecque, Steenbecque et Thiennes ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2023 portant transformation de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure en Communauté d'agglomération Cœur de Flandre à partir du 1^{er} janvier 2024 ;

Vu les statuts du SMICTOM des Flandres ;

Vu l'article L. 5711-1 du Code général des collectivités territoriales, qui dispose que pour l'élection des délégués d'une communauté d'agglomération au sein des syndicats mixtes fermés, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la communauté ;

Vu l'article L. 2121-21 du CGCT, applicable par renvoi aux intercommunalités au regard des dispositions de l'article L. 5211-1 qui prévoit que les délégués au sein des établissements publics de coopération intercommunale sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative ;

Considérant que pour la compétence collecte et traitement des déchets, la répartition du nombre de délégués se fait de la manière suivante :

- 2 délégués pour les communes de moins de 10 000 habitants,
- 6 délégués pour les communes comprenant entre 10 000 et 20 000 habitants,
- 8 délégués pour les communes de plus de 20 000 habitants ;

Considérant la possibilité de déroger à l'élection au scrutin secret des délégués au sein des syndicats intercommunaux et des syndicats mixtes fermés, sous réserve de l'unanimité de l'organe délibérant, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT ;

Il vous est proposé :

- d'accepter le principe du vote à main levée,
- d'élire 64 membres titulaires et 64 membres suppléants au sein du comité syndical du SMICTOM de la région des Flandres.

Le Président procède au recensement des candidatures, reprises dans le tableau suivant :

Communes	Nombre de délégués	Titulaires	Suppléants
Bailleul	6	NOTTEAU Victor	GUIRAUD Romain
		DOBIGNY Laure	ANCELLE Sophie
		GREMBER Jacques	BRAEMS Rémi
		BATAILLE Claude	FRIENK Nicolas
		CORDONNIER Yannick	TRACHEZ Sylvie
		TALLEU Alain	DUBOIS Gérard
Borre	2	POPELIER Bernardette	PELISSIER Didier
		MACREL Sylvie	DUCROQUET Olivier
Flêtre	2	MASQUELIER Philippe	BECAERT Aubéri
		VANHAECKE Matthieu	BELPALME Marie-Eve
Hazebrouck	8	TIBERGHEN Didier	GRIMBER Philippe
		DELVA Hervé	SPRIET Eva
		DUHAMEL Philippe	BRISBART Florence
		WYCKAERT Jacques	DENTENER Bernard
		GAMELIN Guillaume	CHAFCHAF Hakim
		DORMION-ROUSSEZ Elise	ANDRE Sophie
		SCHOONHEERE Brigitte	VERSCHEURE Noël
		BOUQUET Marie-José	DELHAIZE Céline
Le Doulieu	2	DELANGUE Bernardette	FRANCHOMME Christophe
		LEFEBVRE Franck	TETAERT Aurélie
Merris	2	BOUREL Michel	TURCQ-GRASSET Séverine
		MALESYS Béatrice	WATERLOT Thierry
Méteren	2	BOULET Elizabeth	GOMBERT Christophe
		DIDOLLA-PERRAIN Sylvie	HERREMAN Damien
Neuf-Berquin	2	PETITPREZ Sylvain	DASSONNEVILLE Samuel
		THILLY Valérie	FATRAS Corentine
Nieppe	2	MEURILLON Franck	SANDRA Marie
		COINTE Michel	CODRON Pascal
Pradelles	2	DEBREU Christophe	DUCATEAU Romain
		DECLERCK Bastien	ABADIE Luc
Saint-Jans-Cappel	2	VARRASSE Sébastien	STORET César
		PIERREUSE Jean-Christophe	FRULEUX Sandrine
Steenwerck	2	DUCOURANT Vincent	DUPLOUY Pierre
		HUCHETTE Thierry	LAMPIN Corinne
Strazeele	2	COQUETTE Rebecca	ARNOUITS Nathalie

		CIESLIK Emilie	DECORTE Nicolas
Vieux-Berquin	2	DURAND Jimmy	PROTIN Albert
		RANCHY Delphine	HUGUE Aurélien
Wallon-Cappel	2	SMAL Eric	HEMELSDAEL Sylvie
		DEHESTRU Fabrice	LAUWERIE Patrice
Blaringhem	2	MAERTEN Gérard	DUQUÉNOY Régis
		LOUVET Bruno	DEVAUX Alain
Boëseghem	2	MAMETZ Danielle	DENIS Laurent
		LEVERD Tony	MANIER Gaëtan
Caëstre	2	SCHRICKE Jean-luc	CRINQUETTE Philippe
		DEGRAEVE Géraldine	BOULY Fabrice
Ebblinghem	2	BEVE Francis	PAUWELS Frédéric
		WOSTYN Isabelle	KEIGNAERT Sandrine
Hondegghem	2	VANDECAVEYE Pierre-Laurent	ASSEMAN Céline
		SCHOTTE Ludovic	MANTEL Simon
Lynde	2	SEBILLE Sylvie	HARDY Frédéric
		LEGRAND Cyril	TRINEZ Marie
Morbecque	2	DARQUES Hérpile	DEGRAEVE Eric
		DEBOUDT Nathalie	GUERIN Arnaud
Renescurie	2	JUDE Frédéric	DAUCHEL Loïc
		BETOURNE Cédric	LEPERE alexandre
Sercus	2	BEGUIN Laurent	DAUTRICOURT Jean-François
		FILLEBEN Rémy	LEFEBVRE Vincent
Staple	2	DELATTRE Bérengère	VANDEBEKEN Thierry
		DULONGCOURTY Frédéric	DEMOL Bénédicte
Steenbecque	2	DEWYNTER Jean-Jacques	MAEGHT Vincent
		DELAIRE Carole	VANHOOVE Laurence
Thiennes	2	BRUNET Julien	DUQUENNE Henri
		CHAVATTE Aurélie	LOONES Christophe

Aucunes autres candidatures autre que celles citées ci-dessus n'ayant été déposées, les candidats sont désignés en qualités de membres du comité syndical du SMICTOM de la région des Flandres.

Vote :

Pour : 88

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

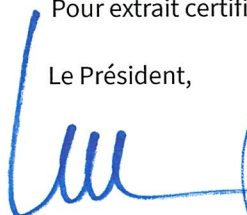
Le Secrétaire de séance,



Romuald GUILLAIN

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 21 avril 2026,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Valentin BELLEVAL

